

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1011>

Les travailleurs réquisitionnés

- Revue N°72 -

Date de mise en ligne : jeudi 20 octobre 2016

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés



L'oncle Emile est au deuxième rang, à droite. Il avait 54 ans.



Geneviève et Michel Lesjean, de Reims, viennent d'hériter d'un album photo de famille et se souviennent d'un article du Petit Journal concernant le travail obligatoire pendant la grande guerre.



Emile Lefèvre de Mouron

L'album était celui de leur grand-mère Madeleine Baudart, née Lefèvre, de Sommepy-Tahure.

Les photos concernent l'oncle et la tante de cette dame, Emile Lefèvre et son épouse Clotilde, qui habitaient à Mouron.

Mouron, commune des Ardennes d'aujourd'hui 82 habitants, en comptait alors 204 en 1911 et 202 en 1921. La guerre arriva, la bataille de la Marne repoussa les ennemis et le front se fixa vers Vienne-le-Château.

Mouron était en zone occupée et les Allemands, en manque de main d'oeuvre, ont dû embaucher des civils moyennant



Son épouse Clotilde

salaires. Mais devant le nombre peu important de volontaires, ils recensèrent les hommes de 17 à 55 ans et les obligèrent à travailler sous peine d'une forte amende et de 3 ans de prison.

L'oncle Emile, âgé alors de 54 ans, devint donc « prisonnier civil des Allemands » comme il est écrit au bas de sa photo ou « déporté politique » comme il est écrit sur la carte.

Michel Lesjean pense que ce terme est impropre et que « travailleurs réquisitionnés » correspondrait mieux à cette situation. Il nous signale aussi que son beau-père, Jean Baudart, alors âgé de 10 ans, devait garder un troupeau de vaches pour les Allemands.

Hommes, femmes et enfants devaient donc travailler pour les Allemands. Les habitants de la région de Sainte-Ménéhould et de l'Argonne sud ont eu plus de chance dans le malheur de la guerre en ne connaissant pas ce travail obligatoire.



Michel Lesjean
Adaptation
John Jussy